

**CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE METZ**

**REGISTRE DES DELIBERATIONS**

**Séance du 15.Décembre.2011**

**DCM N°11-12-12**

**Objet : Acomptes sur les subventions 2012 pour les associations socio-éducatives conventionnées.**

**Rapporteur : M. SCUDERI, Adjoint au Maire**

Afin de permettre aux associations conventionnées de démarrer l'année 2012 dans les meilleures conditions, il est proposé de statuer sur une participation au financement des dépenses liées au démarrage des projets, sous la forme d'un acompte à valoir sur la subvention qui sera attribuée à l'association pour l'année 2012 (acompte de 50 % de la subvention 2011). Le montant définitif de la participation municipale au titre du conventionnement pour 2012 sera évalué après réception des bilans 2010/2011 incluant les justificatifs des frais d'exploitation des bâtiments municipaux et étude des projets 2012, puis examiné lors d'un prochain Conseil Municipal. Le montant des acomptes proposés s'élève à **949 271 €**.

En conséquence, la délibération suivante est soumise à l'approbation du Conseil Municipal :

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

**VU** les commissions compétentes entendues,

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ**

**DECIDE :**

**D'accorder les acomptes de subventions suivantes aux associations ci-dessous mentionnées :**

- Association Messine Interfédérale et Solidaire Patrotte	76 375 €
- Maison de la Culture et des Loisirs de Metz	78 062 €
- Maison des Jeunes et de la Culture de Metz Quatre-Bornes	70 157 €
- M.J.C. Borny	66 000 €

- Maison des Associations du Sablon – Centre Social	53 608 €
-Boileau Préjénie	17 302 €
- Association pour le Développement des Actions Culturelles et Sociales de Bellecroix (A.D.A.C.S.)	47 535 €
- Maison des Jeunes et de la Culture de Metz Sud	52 983 €
- Comité de Gestion des Centres Sociaux de Metz Borny (Centre Social du Petit Bois)	48 244 €
- Centre d'Animation Culturelle et Sociale Georges Lacour	43 592 €
- Comité de Gestion des Centres Sociaux de Metz Borny (Centre Social Champagne)	45 208 €
- Interassociation de Gestion des Centres Socioculturels de la Grange-aux-Bois	45 518 €
- Comité de Gestion du Centre Socioculturel de Metz Centre	36 745 €
- Centre Culturel de Metz Queueleu	26 703 €
- Centre d'Activités et de Loisirs de Plantières	29 905 €
- Fédération Culture et Liberté	15 000 €
- Famille Lorraine de Metz Devant-les-Ponts	12 080 €
- Pas Assez	4 000 €
- Centre de Renseignement et d'Information - Bureau Information Jeunesse	19 239 €
- Familles de France – Fédération de Moselle	9 657 €
- Association NAN BARA	8 550 €
- Magny'Anim	3 875 €
- Association Together	3 500 €
- Eclaireuses et Eclaireurs de France	13 335 €
- Association Pushing	1 500 €
- Interassociation de Gestion du Centre Familial, Social et Culturel de Metz Magny	31 002 €
- Association de Gestion du Centre Socioculturel de Metz Vallières	20 081€
- Association de Gestion du Centre Socioculturel de la Corchade	17 938 €
- Association de Gestion et de Développement de l'Auberge de Jeunesse	17 900 €
- Association de Gestion du Centre Saint-Denis de la Réunion	15 654 €
- COJFA	9 000 €

- Association de Gestion du Centre Socioculturel et Sportif  
de Sainte-Barbe Fort-Moselle 9 025 €

**D'autoriser** Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous documents et pièces connexes à ces affaires et notamment les conventions ou avenants à intervenir avec les associations susvisées ou les lettres de notification portant rappel de l'objet de la subvention et de ses conditions d'utilisation ainsi que de la faculté pour la Ville de Metz d'en recouvrer tout ou partie, en cas de non-respect de son affectation ou de cessation en cours d'exercice des actions subventionnées.

La dépense totale s'élève à **949 271 €**. Les crédits sont inscrits au budget de l'exercice 2012.

Vu et présenté pour enrôlement,  
Signé :

Pour le Maire,  
L'Adjoint Délégué :

Thomas SCUDERI

Service à l'origine de la DCM : Service Animation, jeunesse, éducation populaire, vie étudiante.

Commissions : JEUNESSE et FINANCES.

Référence nomenclature «ACTES» : 7.5

Séance ouverte à 16h00 sous la Présidence de M. Dominique GROS, Maire de Metz,

Nombre de membres élus au Conseil Municipal : 55 dont 55 sont encore en fonction à la date de la délibération.

Membres assistant à la séance : 49

Absents : 6

Dont excusés : 5

**Décision : ADOPTEE A L'UNANIMITE**